

Directeur de publication - DAO : Pierre TEXIER

Commission du Bulletin Municipal :

Giliane BROOME, Christine TEXIER, Laurence WEILL dit MOREY, Sylvie ALBERT, Claire FAVREAUX, Daniel ARROYO-BISHOP, Pierre TEXIER.

Photographies : équipe municipale, commissions municipales, associations, J-F WEILL dit MOREY

Traduction en Anglais : Giliane BROOME

SOMMAIRE:

Editorial de monsieur le Maire :	page 3
English Part:	page 4
Au fil de la vie :	page 4
Vie municipale :	pages 5-18
Vie scolaire (Sivos Taillebourg-Annepont):	page 19
Vie associative :	pages 20-22
Un peu d'histoire locale:	page 23
Archives photos des années 50	
Délibérations importantes :	pages 24-28
Informations générales :	page 29
Lieu d'échange apaisé, garde partagée des enfants	
Renseignements utiles, Artisans, Commerçants, Services:	pages 30-31

Compte tenu des nombreux ordres du jour des réunions, nous ne pouvons pas tout publier dans ce bulletin. Comme évoqué dans le numéro 106, nous ne publions que les décisions les plus importantes du conseil municipal.

Nous rappelons que les délibérations et comptes-rendus du conseil municipal sont disponibles sur le site internet de la municipalité et sur demande, au secrétariat.

Les associations ou collaborateurs sont informés qu'ils ont l'entière responsabilité du contenu de leurs articles et qu'ils ont notamment bien vérifiés les autorisations des droits à l'image et de droits d'auteur

imprimé par Primus-Print

Le mot du Maire:

Si une situation sanitaire quasi « à la normale » a permis que la presque totalité des événements estivaux aient pu se dérouler, que les associations et le « vivre ensemble » aient pu reprendre un certain essor, nous ne pouvons toutefois ignorer les problèmes d'approvisionnement en énergie et la hausse générale du coût de la vie qui se profilent et qui vont impacter le budget de la commune.

En parallèle, la montée des conflits de voisinage, tapage nocturne, vols, non respect du code de la route, non respect des horaires de travaux bruyants, agressions verbales, menaces, etc. m'ont conduit à proposer aux élus d'ouvrir un poste à mi-temps d'ASVP (police municipale).

En effet, tout en conservant du recul sur la fréquence et la gravité des incidents perpétrés dans notre village au regard de la moyenne nationale, nous ne pouvons nier qu'elles sont en augmentation. Je pense notamment à certains mineurs « déscolarisés » qui hantent les rues de Taillebourg (parfois cagoulés, comme vu sur vidéosurveillance) et à qui, en l'état des lois, l'impunité est promise.

Je mets en avant, sur ce sujet, une « petite partie » de nos activités de « police » dans ce bulletin.

L'équation va donc devenir difficile, pour la municipalité, d'élaborer un budget entre la hausse des dépenses d'énergie (par 3 ou 4 pour les bâtiments publics, salle des fêtes, bâtiments scolaires, etc.) et de nouvelles dépenses de salaires.

Difficile équation donc entre la volonté de continuer à créer du lien social à travers notre soutien aux associations, nos projets de développement résonné des activités touristiques et des propositions de services au bénéfice de nos administrés.

Certaines économies substantielles sont déjà envisagées.

Le chauffage (électrique) de la salle des fêtes (bâtiment le plus « énergivore », actuellement 8000 € par an) sera donc en marche, cet hiver (hors événement exceptionnel), uniquement pendant les heures creuses d'électricité (23h40 à 7h30). En clair, il fera 19° le matin dans la salle des fêtes, après, il faudra prévoir des pulls.

Le feu d'artifice a été annulé, dans un premier temps suite à la sécheresse, puis le projet de le tirer pendant les journées du Patrimoine a aussi été annulé au regard des dernières directives de l'Etat (conséquence des deux personnes tuées lors du feu d'artifice de Cholet cet été). Ces directives imposent, entre autre, au Maire organisateur et responsable de la manifestation:

- l'installation de feux rouges flottants sur la Charente, 100m en amont et aval du pas de tir,
- la vérification de la provenance et de la date de fabrication des artifices utilisés,
- le calcul des distances de sécurité en fonction des artifices,
- la mise sous surveillance vidéo du pas de tir ou surveillance par organisme agréé,
- une zone d'accès secours publique balisé, etc., etc.

Pour finir sur une note positive, nous avons tous remarqué, cet été, que notre village est devenu une « destination » et qu'un certain nombre de touristes rencontrés sont sûr d'y revenir et projettent même d'y faire résidence. Nombre d'élus départementaux sont venus en visite aussi, dont notamment madame la Présidente du département, Sylvie Marcilly.

Camping-car Park, spectacles, concerts, restaurants, galerie d'art, expositions, animations, journées du Patrimoine, accès aux activités de fleuve, cette effervescence certaine est une bonne nouvelle pour la crédibilité de notre projet d'école et pour le maintien de Taillebourg dans les villages où, « il se passe quelque chose ».

Bel Automne à toutes et tous et rendez-vous aux aînés pour le repas du 11 Décembre !

The Mayor's Editorial:

Even though the health situation is almost back to 'normal', which meant our usual summer activities could take place, and even boom, we are unable to forget the problems of energy supply and an increase in the cost of living which will have an impact on the commune's budget.

At the same time as an increase in associative events, there has been an increase in the following problems, conflicts between neighbours, nightly uproar, thefts, failure to respect the Highway Code, lack of respect regarding hours appropriate for noisy work, verbal aggressions, threats etc, to such an extent that have suggested to the councillors that we should open a part-time ASVP post (municipal police).

In effect, if we stand back and consider the frequency and gravity of such incidents perpetrated in our village and compare it with the national average, we can't deny that there has been a marked ncrease. I am thinking of certain minors who truant and haunt our streets, (sometimes wearing balaclavas as shown on our video surveillance) and, as the current law stands, are untouchable.

The above are some of the problems we have to police.

The equation will become difficult, for the municipality, to elaborate a budget between the increase of expenditure on energy ' (3 or 4 public buildings, notably the village hall, and school buildings) and the new salary expenses.

A difficult equation indeed between the wish to continue to create a social link through our associations, our projects to develope tour is mand services for the benefit of our citizens Certain

substantial economies are already envisaged.

The heating (electric) of the village hall (the most energy consuming building) is currently at 8000euros per year) will this winter be working uniquely in off-peak hours (23.40-7.30). To clarify, it will

be 19° only in the morning, so people will need to wear an extra sweater!

The annual firework display had to be cancelled because of the dryness and risk of fire, and our idea of having them at the Heritage weekend was also cancelled because of further directives from the State, (this time because of two people having been killed at Cholet this summer during a firework display.). These following directives decreed that the mayor, as organiser and therefore responsible for the display should carry out the following:

- Red lights should be installed on the Charente 100m both upstream and downstream of the display.

A check to be made concerning the make and the date of the fireworks to be used

A calculation of distance for the firing of the fireworks

To have a video surveillance of the event by an agreed organisation

A signposted access for the rescue services

The camping car park, shows, concerts, restaurants, the new art gallery, exhibitions, events, heritage Days, river activities- the dynamics of these activities are good news for the credibility Taillebourg as a village "where something happens! They also help maintain our school project.

Have a good Autumn everyone and for the older folk, don't forget the Dinner on December 11th!

Au fil de la vie

Naissances

DUCROT Naël né le 29-06-2022

GENEAU Juliette née le 03-08-2022

Décès

MICHAUD Agnès (épouse SARRAZIN) décédée le 18-05-2022

LAPRÉE Joël décédé le 24-05-2022

PANSARD Agnés décédée le 02-09-2022 (accident de la circulation routière-Autoroute A10)

Mariages

NGUON Marie Christine et LEMAIRE Antoine mariés le 14-06-2022

Vie municipale

Municipal Life



26 Juin 2022
La randonnée "VTT et marche" de Port d'Envaux traverse l'espace du château, encore des centaines de personnes qui découvrent
Taillebourg!

Several hundred people discovered Taillebourg through Port d'Envaux's ramble crossing the château grounds.





29 Juillet 2022

Madame Sylvie Marcilly, présidente du Département, termine sa longue visite de Taillebourg avec le Maire par le spectacle des Baladins en compagnie de Caroline Aloe, conseillère Départementale.

Madame Sylvie Marcilly finished her official visit to Taillebourg with the Baladins' show, accompanied by Caroline Aloe, departmental councillor.



06 Août 2022 Spectacle "Lo Roch", plus de 200 entrées gratuites.

More than 200 visitors attended the free « Lo Roch » rock concert.



22-06-2022 Curage de la cale à bateaux, place des pêcheurs

Cleaning of the slipway, Place des Pêcheurs



24-06-2022 Nettoyage et enlèvement des embâcles de la Rutelière entre la Charente et le pont Boyard (équipe municipale).

Clearing of the Rutelière between the Charente and the Boyard bridge.





28-05-2022 Réparation d'un drapeau d'ancien combattant. (équipe municipale).

Repairs to a veteran's flag



14-06-2022

Problèmes d'éclairage public sur la commune (défaillance des cellules automatiques). La municipalité fait règulièrement des réclammations au SDEER concernant cet équipement. En conseil municipal du 02-09-2022, décision d'extinction à 22H et d'allumage à 6H00 (accès piéton des élèves).

Problems of the commune's street lighting (fault in the automatic cells). The commune regularly makes claims concerning this SDEER equipment. In the Council meeting of 02:09:2022 the decision was taken to switch off street lighting from 22h to 6h (pedestrian route for pupils).







The pontoon given by the Nautical club of Taillebourg has been transformed as a

permanent stage in the Cours Marie de Valois.





"On s'approprie, on récupère, on abandonne...."

06-07-2022 Capture des chats errants sur la commune et transport à la SPA sous convention. (agents techniques et AGRP17 sous convention)



"One takes on, recuperates, one abandons... Abandoned cats collected and taken to the SPA, as agreed.



31-05-2022 Les bancs en pierre de la Place Saint Louis cassés ou "balancés" dans la Charente.

The stone benches in Place Saint Louis broken or tipped into the Charente





Juillet-Août 2022 Installations illégales, camping sauvage, dépôt d'ordures dans la nature, incivilités. Des signalements réguliers sont faits à la Sous-Préfecture et à la Gendarmerie ...

Illegal installations, wild camping, garbage dumped in the countryside, rudeness.
Regular reports made to the Sous-Préfecture and Gendarmerie.





Sacage des balustres du Parc . (tentative de vol)

Balustrade in the park ransacked with a view to being stolen.











Grave attaque de chien errant avec intervention des pompiers suivi d'une détention de l'animal à la SPA

Serious attack by a dog that got loose. Firemen had to intervene and sent the dog to the SPA

Août 2022

Naufrage d'un bateau sous le pont de l'Autoroute. Pas de victime, mais déplacement de 3 véhicules de pompiers (risque pollution), Gendarmerie et Conseil Municipal

A boat sank under the motorway bridge. No victims, but 3 fire engines (risk of pollution), the gendarmerie and a councillor were involved.



Août 2022 Même jour, rue Saint Jean, perte de contrôle de véhicule et dégradation de mobilier urbain Blessures lègères des occupants avec déplacement des pompiers, Enedis (réseau électrique), Gendarmerie et Conseil Municipal

Same day, a driver lost control of his car causing damage to a building. Light injuries to occupants, but firemen, Enedis (electric company), gendarmes and a councillor were involved.



Mise en place des panneaux des arrêtés préfectoraux et municipaux concernant les activités sur le fleuve (Baignade-Nautisme, etc., Juillet 2022)

Panels concerning river bathing and boating etc were put up.(Prefectorial and municipal laws, July 2022)















Nettoyage de la façade de la "Maison du Parc" à la ponceuse. (Juillet 2022, équipe municipale et Jean-Gabriel Langlois)

The Maison du Parc's walls were cleaned by sanding.









Une partie de la façade était recouverte d'une couche de peinture ancienne, sans doute appliquée pour recouvrir des graffitis.
Peinture "au plomb" qui a réagit avec le calcaire!

Part of the façade had been covered by paint, probably to cover graffiti.
The lead paint reacted with the limestone!



L'équipe municipale participe aux activités associatives (Juillet 2022)

The municipal team helped with associations' activities



Film drône, réalisé pour compléter le clip vidéo "patrimoine-tourisme" diffusé sur notre site (Entièrement réalisé par la commune)

A drone film completed the video clip, "tourist heritage", broadcast on our site.



Journées du Patrimoine et de la brocante du "durable", 17-18 Septembre

Plus de 700 personnes dans les allées du château le week-end des Journées Européennes du Patrimoine !



Les 17 et 18 septembre, les Journées du Patrimoine Durable ont permis de mettre à l'honneur le Refuge du Parc du Château créé en 2015 afin de participer activement à l'amélioration de la biodiversité (ensemble du vivant et de ses relations) dans les espaces « Parc du Château, Verger et Camping-Car Park » ; ainsi que le tout nouveau « Refuge des Prairies de la Rutelière » qui portera bientôt son beau panneau.

Ces deux Refuges ont un rôle majeur dans notre commune afin de favoriser les continuités écologiques sur terre (Trame verte) et le long des cours d'eau (Trame bleue).







Par ailleurs, la préparation de ces Journées a été l'occasion d'installer huit nouveaux gîtes à chauves-souris, d'ajouter des panneaux pédagogiques ou d'en rénover certains dans les deux sites. Les travaux d'aménagement ne sont pas encore terminés et se poursuivront l'année à venir.

Pour ces Journées, La LPO nationale, et les LPO 17 et 86 nous ont prêté trois expositions et un jeu sur le Jardin Vivant.

- Exposition « Oiseaux et patrimoine bâti »
- Exposition « Le vison d'Europe, un patrimoine naturel en danger critique d'extinction »
- Exposition « Jardinons avec le vivant », de nombreux documents ont été distribués aux personnes désireuses d'apporter plus de vie dans leur jardin.

En parallèle des expositions, un jeu collaboratif sur le Jardin vivant a permis de tester ses connaissances sur le jardin, le verger, la haie et le potager et un atelier fabrication « Bombes à graines » a réuni enfants et adultes, les mains dans le terre et l'argile. Les sorties nature pour visiter les Refuges ont réuni des passionnés et des moins initiés. Le partage des idées et des pratiques va permettre à de nouveaux refuges de voir le jour
Bref ces deux journées avec la thématique du durable ont connu un vrai succès.





Surnommée la dame blanche, c'est la plus pâle des chouettes de notre région.

Dessous blanc ou jaunâtre, roussâtre avec quelques points foncés, dessus gris et jaune-orangé pointillé de gris. Paraît toute blanche quand elle passe devant un réverbère ou des phares de voiture. Voix, chuintements, ronflements, cris aigres...

Vit dans les campagnes cultivées avec bosquets et arbres dispersés.

Chasse rongeurs, insectivores, petits oiseaux. Niche dans les greniers, granges, clochers, tours...

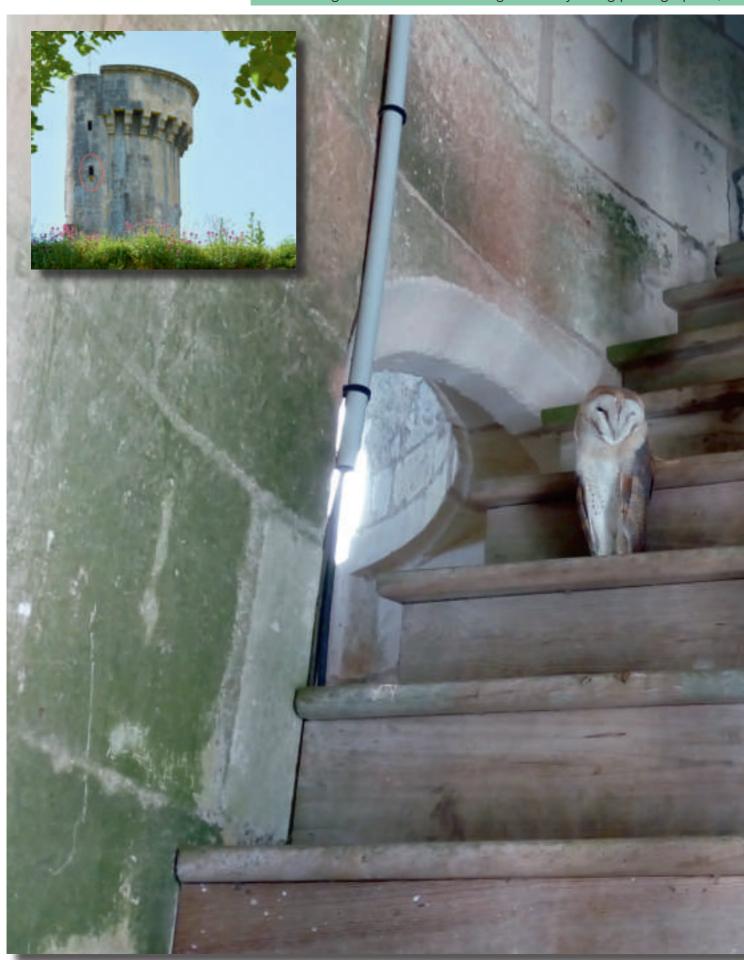
Longueur : de 33 à 35 cm. Envergure : 85 à 93cm

Même si l'espèce est encore répandue en Poitou-Charentes, les collisions routières, la disparition des arbres creux, la rénovation des vieilles bâtisses ainsi que la fermeture des clochers font que l'Effraie est un hôte de plus en plus rare dans nos campagnes.

Nadine Ganthy

La gardienne de la Tour, une locataire de prestige : La Chouette Effraie des clochers (1

The tower's guardian. The owl was frightened by being photographed, 27



th July 2022.



Vie des campagnes Les agriculteurs façonnent le paysage

Farmers shape the countryside





Vie scolaire

Derniers jours d'école...

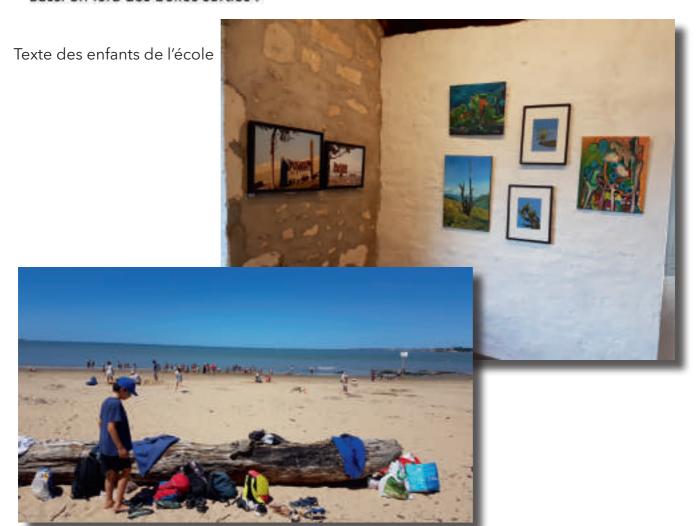
A la fin de l'année scolaire, les derniers jours, c'était super.

Les classes du CP au CM2 sont allées voir une exposition sur les arbres à Taillebourg, avec des photos, des peintures, des œuvres faites avec des branches... Nous avons essayé de redessiner celle qu'on voulait et nos dessins ont été exposés à côté des originaux.

Aussi, nous avons fait une sortie à la plage avec toute l'école. Nous avons fait des jeux, il y avait des ballons, des seaux, des pelles, on a creusé des trous et fait des châteaux de sable. On a aussi joué au foot et aux raquettes. Nous avons fait un pique-nique dans le sable et on a même mis les pieds dans l'eau!

Le dernier jour, personne n'a travaillé : on a fait des jeux, écouté de la musique, certains ont dansé, fait un grand gouter et puis on s'est dit au revoir et c'était les grandes vacances.

Maintenant, voici la rentrée. Quelques copains ont déménagé mais on a aussi fait la connaissance de nouveaux élèves. Le premier jour, on a vu nos places, la maitresse a expliqué les règles et ce qu'on allait apprendre cette année. Pour l'instant, on fait des révisions mais petit à petit on apprend de nouvelles choses. On espère que cette année aussi on fera des belles sorties !



AAPPMA

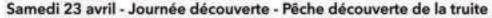
Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

La Gaule Charentaise

Amis pêcheurs, bonjour,



Infos sur nos trois manifestations.



Ce fût une journée moins pire au niveau du temps qu' il était annoncé! Par contre, seulement une dizaine de jeunes et trois femmes étaient présents, merci à eux. Journée un peu décevante pour les organisateurs. En tout cas, les pêcheurs ont pu repartir avec leurs truites, une pochette de lots et se sont regroupés autour d' un goûter.

Dimanche 15 mai - Journée découverte - Pêche découverte de l'alose Bonne journée malgré le peu de visiteurs

Dimanche 5 juin - Journée Fête Nationale de la Pêche en partenariat avec les AAPPMA de Port d'Envaux et de St Savinien

Très agréables moments avec les trois AAPPMA malgré là aussi très peu de visiteurs



Nous tenons à remercier vivement nos bénévoles, ainsi que la mairie et les employés municipaux pour la mise à disposition et le transport des barrières

Nous souhaitons aussi faire appel à votre bon sens quant à la non pratique de votre loisir sur certains secteurs de cours d'eau particulièrement impactés par la sécheresse.

Depuis le1er septembre la carte de pêche Personne Majeure est à 39 euros jusqu'au 31 décembre 2022.

Dans l'attente, au plaisir de vous rencontrer au bord de l'eau.

Merci à celles et ceux qui prennent leur carte chez nous

Contact: www.lagaulecharentaise17.fr lagaulecharentaise@gmail.com

www.facebook.com/lagaulecharentaise 05 46 91 82 13

30(+2) ans que les baladins font trembler les murs du château avec leurs spectacles!

Et quel succès cette année encore ! Vous étiez près d'un millier à venir assister à un voyage dans le temps unique d'1h30 à Taillebourg. 1000 mercis ne suffiraient pas à vous exprimer toute notre reconnaissance. Sans vous, rien de tout cela ne serait possible.

Un immense merci également à l'ensemble de nos bénévoles et comédiens qui ont fait un travail exceptionnel en amont, répétant depuis plusieurs mois leurs rôles, préparant la quantité vertigineuse de costumes, organisant l'entièreté du spectacle et prenant soin de n'oublier aucun petit détail qui fait la réussite du projet.

Nous avons à cœur depuis plus de trente ans maintenant de faire revivre les murs du château et de (re)créer du lien au sein de ce petit village. Nous espérons pouvoir le faire encore 30 ans, sinon plus !



Le premier et le dernier spectacle des Baladins. On long chemin a été parcouru entre les deux l

1990-2022

Un merci tout particulier à ceux qui nous soutiennent depuis le début !



Par ailleurs, si vous aussi vous souhaitez nous rejoindre dans cette aventure, les baladins proposent un atelier théâtre qui aura lieu tous les lundi à 18h30 à partir du 17 octobre à la salle des fêtes de Taillebourg. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements I Une réunion est prévue le 3 octobre entre 18h30 et 19h30 à la salle des fêtes pour vous présenter l'atelier et échanger sur vos attentes.

Aussi, cet automne les baladins renouvellent leur animation pour halloween, la fameuse « Balad'Hoween » ! Les 30 et 31 octobre 2022, venez tester vos limites dans le parc du château, accompagnés de ses fantômes et de ses mystères, (Plus d'informations à venir).

Enfin, l'assemblée générale de l'association se tiendra le samedi 22 octobre à 10h à la salle des fêtes de Taillebourg.

A très bientôt pour de nouvelles aventures !



GYMNASTIQUE TAILLEBOURG

Les cours ont repris en septembre.

- Ils ont toujours lieu à la salle des fêtes
- Nathalie, animatrice diplômée, continue à les assurer.

Le seul changement concerne le jour et l'heure des cours qui sont désormais dispensés le lundi de 10h à 11 h.

Pour les inscriptions en cours d'année, le forfait est réajusté en fonction des cours qui restent.

Un cours d'essai gratuit aide à prendre une décision. Places disponibles. Renseignements : 06 06 94 59 49



L'école de musique de l'A. D. M. S.

L'A. D. M. S. (Association pour le Développement Musical en Saintonge) est une école de musique agréée par le Conseil Départemental, créée en 1986, membre de l'ASSEM 17 (Association des sociétés et des écoles de musique de la Charente Maritime), le siège social se situe à Saint Hilaire de Villefranche. Son rayon d'action se trouve sur les anciens cantons de Saint Hilaire de Villefranche, de St Savinien (Taillebourg et Annepont seulement), de Burie puis quelques communes comme Port d'Envaux, Ecurat, Plassay, Saint Vaize, Bussac sur Charente, Le Douhet, Fontcouverte, Vénérand et Asnières la Giraud.

Une équipe pédagogique, composée de huit professeurs diplômés et dirigée par Manuel AUDIGE, s'occupe de 220 élèves environ chaque semaine dans les disciplines suivantes : piano, guitare, violon , alto, violoncelle, contrebasse à cordes, flûte traversière , flûte à bec, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor d'harmonie, tuba, chant et batterie. La partie administrative est confiée au Conseil d'Administration présidé par Philippe DÉPLANNE

La pratique collective, importante au sein de l'école de musique, permet à l'A.D.M.S., de se produire en concert assez souvent dans l'année, soit en petite formation (trio, quatuor ou quintette, atelier rock) ou en grande formation (orchestres à cordes, d'harmonie et de guitares, chorales enfants et adultes, ...)

Pour tout renseignement (enfants ou adultes) sur les cours de musique ou les formations instrumentales et vocales, contactez Manuel AUDIGE le directeur,

au 06 77 93 04 09.





Un peu d'histoire locale

A little bit of history

Photos d'archives aimablement cédées par la famille Peyrondet avec l'annotation : "15 Août 1952, Entrée de Saint Louis", en fait Louis IX (Saint Louis est un titre posthume). Il y a déjà bien des années, une volonté, à Taillebourg, de refaire vivre son passé historique.

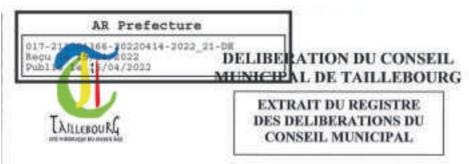
Photos given to the commune by the Peyrondet family, (August 5th 1952) with the statement that Saint Louis arrived in Taillebourg in 1242.

In fact this title was given him posthumously, at that date he was simply Louis IX.





Délibérations importantes du conseil municipal



Séance du 14 avril 2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13 Présents : 7 Absents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 8 Pour : 8 Contre : / Abstentions : /

Date de convocation : 10-04-2022

DEL 2022-21

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. TEXIER Pierre.

Etaient présents : Pierre TEXIER, Fabrice GUILLOT, Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Gillian BROOME, Thomas TAVERNIER, Catherine SARRAZIN, Gérard GALLAIS

Absents excusés: Jean-Noël FLEGEO, Ludovic ERABLE, Claire FAVREAUX, Philippe GANTHY, Sylvie ALBERT, Daniel ARROYO BISHOP a donné pouvoir à Pierre TEXIER

Secrétaire de séance : Gérard GALLAIS

Invitée : Angélique CHARRON - Agent administratif

OBJET: Avenant de prorogation du CR 5923086 à la date du 05-05-2022

Le Conseil Municipal vote la réalisation à la CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES d'un emprunt d'un montant de 150 000 EUROS destiné à financer l'Avenant de prorogation du C.R. nº 5923086 à la date du 05/05/2022, mis en place dans le cadre du préfinancement de subventions notifiées pour les travaux sur le groupe scolaire

Cet emprunt aura une durée de totale de 1 AN.

Ensuite, la Commune se libérera de la somme due à la CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES par suite de cet emprunt :

Avec un différé total d'amortissement et paiement des intérêts suivant le taux choisi.

Les intérêts seront payables trimestriel au taux FIXE de 0,46 %

Cet emprunt est assorti d'une commission d'engagement d'un montant de 150 EUROS. La commune règlera, les intérêts courus entre le 05/02/2022 et le 05/05/2022 soit 172.50€

En cas d'un remboursement par anticipation, les intérêts dûs seront prélevés à la date du RA.

La Commune s'engage à prendre à sa charge tous les impôts, droits et taxes présents ou futurs, grevant ou pouvant grever les produits de l'emprunt.

L'emprunteur s'engage à dégager les ressources nécessaires au paiement des échéances et autorise le Comptable du Trésor à régler, à bonne date sans mandatement préalable, le montant des échéances du prêt au profit de la CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES

M. Pierre TEXIER, Maire de Taillebourg, est autorisé à signer le contrat de prêt au nom de la Communauté de communes et à procéder à tout acte de gestion le concernant.

Vote: Tous Pour

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Taillebourg

Le Maire, Pierre TEXIER*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pointes dans ou liébit de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

017-211704364-20220609-2022_24-DM

Reçu le 14/06/2022 Publid le 14/06/2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE TAILLEBOURG



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13 Présents : 10 Absents : 3

Nombre de suffrages exprimés : 12 Pour : 12 Contre : /

Abstentions:/

Date de convocation : 03-06-2022

DEL 2022-24

Séance du 09 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf juin, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. TEXIER Pierre.

Etaient présents: Pierre TEXIER, Philippe GANTHY, Gérard GALLAIS, Fabrice GUILLOT, Sylvie ALBERT, Gillian BROOME, Catherine SARRAZIN, Ludovic ERABLE, Daniel ARROYO BISHOP, Jean-Noël FLEGEO

Absents excusés : Claire FAVREAUX a donné pouvoir à Philippe GANTHY, Guillaume COVELA RODRIGUEZ a donné pouvoir à Sylvie ALBERT, Thomas TAVERNIER

Secrétaire de séance : Philippe GANTHY

Invitée : Katia ROUET - Secrétaire de Mairie

OBJET: Création Commission CCAS

Lors de sa séance du 06 janvier 2022, les membres du Conseil Municipal ont voté pour la dissolution du CCAS et un transfert de charges au CIAS Vals de Saintonge.

Dans un courrier daté du 20 avril 2022, la CDC Vals de Saintonge nous a indiqué que les compétences du CIAS Vals de Saintonge n'étaient pas exercées sur l'ensemble du territoire mais seulement sur les 19 communes de l'ex-communauté de communes de Saint Jean d'Angély.

Aujourd'hui, seule une discussion en comité exécutif, en bureau, puis en commission pour ensuite être soumise au vote du conseil communautaire pourrait étendre l'intérêt communautaire.

Le CCAS de Taillebourg ayant été dissous, une commission CCAS doit être crée au sein de la Commune de Taillebourg afin de pouvoir continuer à instruire les dossiers.

Monsieur le Maire serait Président de droit de cette commission.

Elle pourrait prendre la forme suivante

- Président : Monsieur le Maire
- Vice-Président : un élu de la commune
- Membres du conseil : 2
 Personnes extérieures : 2

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de valider la composition de la commission CCAS.

Monsieur le Maire fait appel aux candidatures et propose le vote à main levée.

Poste de Vice-Président

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délui de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

017-21170436H-20220609-2022_24-DE

Recu le 14/06/2022 Publié le 14/06/2022

Gérard GALLAIS est candidat.

Il est alors demandé aux conseillers municipaux de se prononcer sur la candidature de M. Gérard GALLAIS.

A obtenu:

Gérard GALLAIS

12 voix Pour

Gérard GALLAIS ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Vice-Président de la Commission CCAS

- Poste de membre de la commission

Ludovic ERABLE est candidat.

Il est alors demandé aux conseillers municipaux de se prononcer sur la candidature de M. Ludovic ERABLE

A obtenu:

Ludovic ERABLE

12 voix Pour

Ludovic ERABLE est déclaré membre de la Commission CCAS

Poste de membre de la commission.

Sylvie ALBERT est candidate.

Il est alors demandé aux conseillers municipaux de se prononcer sur la candidature de Mme Sylvie ALBERT

A obtenu:

Sylvie ALBERT

12 voix Pour

Sylvie ALBERT est déclarée membre de la Commission CCAS

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que Mme Weill Dit Morey et M. Lambardin, anciens membres du CCAS, sont volontaires pour intégrer la nouvelle commission.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal valident la création et la composition de la commission CCAS

Commission CCAS

Président : Monsieur le Maire Vice-Président : Gérard GALLAIS

Membres du Conseil Municipal : Sylvie ALBERT, Ludovie ERABLE

Membres extérieurs : Francis LAMBARDIN, Laurence WEILL DIT MOREY

Vote: Tous Pour

Ainsi délibéré les jours, mois et un que dessus. Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Taillebourg

Le Maire, Pierre TEXIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de l'oitiers dans un délai de deux mois à compter de sa date de potification ou de publication.

017-913704366-30330713-3030_39-06 Negu le 13/07/2022 Publik le 13/07/2011

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE TAILLEBOURG



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13 Présents : 16 Abients : 3

Nombre de suffrages exprimés : 13 Pour : 11 Contre : /

Date de convecution : 06-07-2022

Abstentions: /

DEL 2022-20

Seance du 12 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze juillet, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. TEXIER Pierre.

Etaient présents : Pierre TEXIER, Philippe GANTHY, Gérard GALLAIS, Fabrice GUILLOT, Daniel ARROYO BISHOP, Jean-Noël FLEGEO, Ludovic ERABLE, Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Chaire FAVREAUX, Gillian BROOME

Absents excusés: Sylvie ALBERT a donné pouvoir à Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Catherine SARRAZIN, Thomas TAVERNIER

Secrétaire de séance : Gérard GALLAIS

Invitée : Katia ROUET - Secrétaire de Mairie

OBJET : Demande de subvention : Produit des amendes de police

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que l'abri bus qui était installé aux Maçons a été démonté.

En effet, celui-ci se trouvait sur le domaine privé d'un habitant de la Commune.

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il convient aujourd'hui d'acheter un nouvel abri-bus et de le positionner sur le domaine public de la commune.

Le chiffrage pour l'achat de l'abri-bus est de 1 668,50 euros.

Monsieur le Maire propose de solliciter le Conseil Départemental au titre du produit des amendes de police – Abris voyageurs.

Le montant de la subvention pourrait être de 40%.

Le plan de financement serait :

Dépenses en HT	Montant	Recettes	Montant
Abri-voyageurs	1 668,50 curos	Subvention Département	667,40 curus
		Autofinancement	991,10 curus
TOTAL	1 668,50 euros	JATOT	I 668,50 euros

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal valident le projet d'achat d'un abri voyageurs et autorisent Monsieur le Maire à solliciter le département pour l'octroi d'une subvention.

Vote: Tour Pour

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Out signé au registre les membres présents. Pour extrait curtifié conforme. Fait à Taillebourg.

Le Maire, Pierre TEXIER

017-211704368-20220712-2022_30-DW

Recu le 13/07/2022 Publid le 13/07/2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE TAILLEBOURG



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 13 Présents: 10 Absents: 3

Nombre de suffrages exprimés ; 11 Pour : 11

Contre:/ Abstentions:/

Date de convocation : 06-07-2022

DEL 2022-30

Séance du 12 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze juillet, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. TEXIER Pierre.

Etaient présents : Pierre TEXIER, Philippe GANTHY, Gérard GALLAIS, Fabrice GUILLOT, Jean-Noël FLEGEO, Ludovic ERABLE, Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Daniel ARROYO BISHOP, Claire FAVREAUX, Gillian BROOME

Absents excusés : Sylvie ALBERT a donné pouvoir à Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Thomas TAVERNIER, Catherine SARRAZIN

Secrétaire de séance : Gérard GALLAIS

Invitée : Katia ROUET - Secrétaire de Mairie

OBJET : Demande de subvention : Voirie communale accidentogène

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le besoin de réaliser des travaux sur certaines voies communales afin de sécuriser la circulation des usagers.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ces travaux peuvent susciter l'aide départementale pour travaux sur voirie communale accidentogène.

Monsieur le Maire indique que le montant des travaux présentés par le Syndicat Départemental de la Voirie s'élève à 80 036,33 euros.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- Décident de solliciter l'aide financière départementale pour les travaux réalisés sur voirie communale accidentogène,
- Autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Vote: Tous Pour

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents:

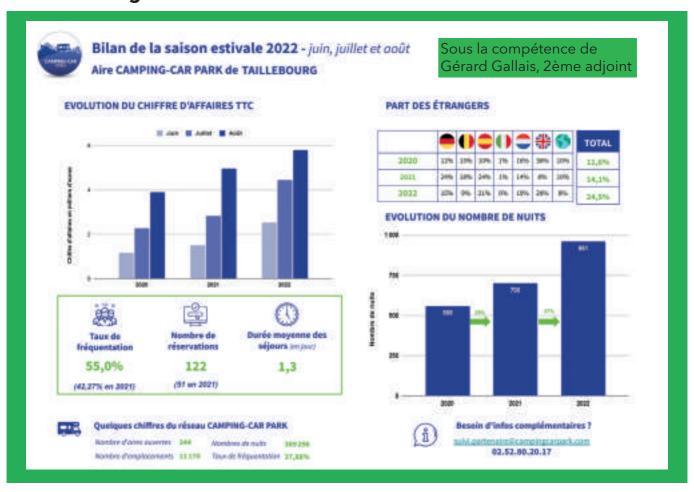
Pour extrait certifié conforme

Fait à Taillebourg

Le Maire, Pierre Ff

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contestieux devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délits de deux mois à compter de su date de notification ou de publication.

Informations générales







Renseignements utiles, Artisans, Commerçants, Services

Mairie:

2 Place du Marché 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 71 20 - contact@taillebourg17.fr

Site internet: https://www.taillebourg17.fr/

Ouverture au public : lundi 13h30-17h00 - Du mardi au vendredi 08h30-12h00

Samedi 1er et 3ème du mois : 09h00-12h00

Agence Postale Communale:

Place du Marché 17350 Taillebourg - tél : 05 46 98 40 02

Ouverture au public : lundi 13h30-17h00 - mardi, jeudi et vendredi 08h45-12h30

samedi 09h00-12h00 - Fermée le mercredi

Ecole Primaire:

Parc du Château 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 77 49

Ecole Maternelle : Parc du Château 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 80 94 Restaurant Scolaire : Parc du Château 17350 Taillebourg - tél : 05 46 97 39 33

Cyclad (collecte des ordures ménagères):

tél: 05 46 07 16 66 - Site internet: https://www.cyclad.org/

Le dépôt des ordures ménagères doit se faire dans les différents points de collectes de la commune.

Déchetterie pour les encombrants : Rue du Château, Jamette 17350 Saint Savinien

Ouverture au public :

Du 1er Octobre au 15 Mars : lundi, mardi et vendredi 09h00-12h30 / 14h00-17h00 ;

mercredi 14h00-17h00 ; samedi 09h00-12h30 / 14h00-18h00

Du 16 Mars au 30 Septembre : du lundi au samedi 09h00-12h30 / 14h00-18h00

POMPIERS: 18 SAMU: 15 CENTRE ANTI-POISON: 05 56 96 40 80 GENDARMERIE: 17 Gendarmerie St Jean d'Angély - tél: 05 46 32 04 27 cob.st-jean-d-angely@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Cabinet d'infirmières :

Mesdames Beaurin Laëtitia et Loret Estelle 79 Rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg tél : 06 37 41 42 05 / 06 09 77 76 09

Maison Médicale:

Maison de Santé des Douves, 1 Bis Route d'Annepont 17350 Taillebourg Docteur Seguin Laurent et Docteur Villain Julien - tél : 05 46 91 72 65

Infirmière : Madame Marandet Annick - tél : 06 70 84 93 12 Ostéopathe : Madame Tissot-Bez Ninon - tél : 07 78 10 23 22

Diététicienne: Madame Benavent-Marco Béatrice - tél: 06 69 43 22 11

Pharmacie:

Madame Champion - 1 Route d'Annepont 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 71 35 Ouverture : du lundi au vendredi 09h00-12h30 / 14h15-19h30 - samedi 09h00-12h30

Restaurants:

Auberge des Glycines 4 Quai des Gabariers 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 81 40

Les Quais de Taillebourg Rte de la Brossardière 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 73 28 (période estivale)

Restaurant de la Gare 24 Rue de la Gare 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 44 22

L'Escale Bords de Charente 17350 Taillebourg - tél : 06 07 51 30 92 / 06 83 89 24 68 (période estivale)

Chambres d'hôtes:

Maison d'Aliénor, 37 Rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg tél: 06 62 37 76 73 / 06 70 46 79 15 - maisondalienor@hotmail.fr

Site internet: https://www-maison-dalienor.com

Gites:

Riverside Gites 6 Place Saint Louis 17350 Taillebourg - tél : 07 88 54 15 75 riversidegites 17@gmail.com

L'Asphodèle Moreau Jocelyne La Brossardière 17350 Taillebourg - tél : 06 11 49 33 15

Commerces:

Boulangerie « Le Fournil de Lenzo » 9 Rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg - tél : 05 46 94 40 44 Ouverture du mardi au samedi 07h30-13h00 / 16H00-19H30 et dimanche 07h00-13h00

Tabac - Presse - Souvenirs - Petite Epicerie « La Civette de Taillebourg » 12 rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 70 89 Ouverture du lundi au samedi 07h00-12h30 / 16h00-19h30

Artisans:

Electricité - Bricolage Eric Marie - tél : 06 16 38 77 17 - e.marie17350@outlook.fr

Taillebourg Automobile 8 Route de Saint Savinien 17350 Taillebourg tél : 05 46 91 71 71 / 06 89 27 77 11 - taillebourgauto@orange.fr

Happy Nature Apiculture 17350 Taillebourg tél: 05 46 91 81 15 - contact@happynature.fr

Artisan Peintre Nicolas Bonnin 2 rue du Logis 17350 Taillebourg - tél : 06 03 94 76 65 Carrelage L.C.M 5 Rue des Chaumes 17350 Taillebourg-tél : 06 02 27 69 22

Désinsectisation Frelons Asiatiques ou Européens - Guêpes - Chenilles Processionnaires - Protection et enlèvement d'essaims d'abeilles - tél : 06 07 51 30 92

Travaux Elagage société Elagage 17.com - tél : 05 46 91 81 15

Artistes-Galeries d'Art:

Galerie d'art 90bis

(période estivale, met à l'honneur une sélection d'artiste) - 90 bis rue Aliénor - tél : 06 14 17 22 02)

Services:

Communication Print et Digitale Photographie Edition Jean-François Weil dit Morey tél : 09 72 31 46 61 - contact@pixel17.fr Site internet : https://www.pixel17.fr

AJP, Adèle Albert - Conseillère Immobilier - tél : 06 79 40 20 71 albert.saintes@ajp-immobilier.com

Capifrance, Françoise Roché Conseillère Immobilier - tél : 06 08 32 38 69 francoise.roche@capifrance.fr

Proprietes-privées.com, Brigitte Marie Conseillère Immobilier indépendante - tél : 06 29 49 79 38 b.marie@proprietes-privees.com



